COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL : LA VILLE RÉALISE 2 PROJETS

SAINT-COLOMBAN (Québec), le 14 janvier 2022. — La Ville est fière d'annoncer la réalisation de deux projets avec les ententes de développement culturel (EDC) du ministère de la Culture et des Communications soit les fresques de graffiti avec une subvention reçue de 5 000 $ et la bonification du répertoire des artistes et artisans avec une subvention de 2 000 $.

Fresques de graffiti

Auparavant considérée comme illégale, la création de graffiti, est aujourd'hui, et à juste titre, classée dans la catégorie des Arts urbains. Le projet de création de Graffiti, qui avait pour but d'intégrer l'art urbain dans les zones jeunesse de la Ville est élaboré en deux phases. La première phase, réalisé par l'artiste Rémi Fléo (Charron-Guay) de Café Graffiti*, consiste à la création de 4 panneaux (4 pi X 8 pi) de graffiti représentant les zones jeunesse suivantes : terrain de soccer du parc Phelan, terrain de basketball du parc Larochelle, parcours d'hébertisme de l'école à l'Orée-des-Bois et skate park du parc Phelan.

La phase deux du projet a permis aux ados et jeunes adultes de la municipalité d'assister à un atelier de graffiti dirigé, gratuitement. L'atelier, qui a eu lieu le 19 août dernier, a rassemblé environ 25 jeunes et moins jeunes qui ont participé, sous la direction de l'artiste Rémi Fléo, à l'élaboration de la murale installée au skate park du parc Phelan.

* Le Café Graffiti est un lieu de diffusion montréalais de la culture urbaine et un regroupement de gestion d'artistes. Cet organisme offre un milieu de vie aux jeunes afin de favoriser leur reconnaissance professionnelle, de combattre l'exclusion et la marginalité.

Bonification du répertoire des artistes et artisans

La réalisation d'un répertoire des artistes et artisans par la Ville de Saint-Colomban répond à l'enjeu 2 de la Politique culturelle en vigueur (janvier 2019), soit le Développement et le rayonnement de l'offre culturelle. Un appel aux artistes a été lancé afin de réaliser ce répertoire. Les dossiers reçus ont permis de mettre à jour et de monter un répertoire d'artistes et d'artisans comprenant le portfolio complet ainsi que des photos de l'artiste et de ses œuvres. Pour ce faire, des séances photo chez l'artiste ont permis de réaliser des photos de l'artiste dans son atelier. L'intégration de ce répertoire des artistes et artisans

au site Internet de la Ville constituait l'étape finale du projet, leur donnant une visibilité afin de les faire connaître à la population.

Le répertoire en ligne, qui héberge près de 35 artistes, est conçu sur 3 pages/3 clics. Une première page (page d'accueil) comprend 5 catégories d'art (de la scène, littéraires, médiatiques, visuels et métiers d'arts). Une 2e page donne accès à la liste des artistes inscrits dans chaque catégorie. Finalement, la 3e page réservée à l'artiste, donne accès à son portfolio qu'aux photos.

« Je remercie le ministère de la Culture et des Communications de supporter nos projets. Encore une fois, nous atteignons des objectifs que nous avions ciblés. Développer un projet autour de l'art du graffiti tout en travaillant sur une plateforme qui met nos artistes en valeur et qui leur fournit une tribune est important pour nous. L'art est une forme de langage qui permet à une communauté de s'exprimer, c'est essentiel que la ville de Saint-Colomban collabore, initie et innove dans ce domaine », a déclaré le maire de Saint-Colomban Xavier-Antoine Lalande.

À propos
Sise au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Colomban compte plus de 17 000 habitants et s'étend sur près de 95 kilomètres carrés. Elle fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, avec les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost.

– 30 –

Pour plus d'informations :
Karine St-Pierre Desjardins
Ville de Saint-Colomban
Tél. : 450 436-1453, poste 6403
kstpierre@st-colomban.qc.ca
st-colomban.qc.ca